

DESCRIPTIF

Objectifs, méthode pédagogique, public concerné, pré-requis

Cette formation présente la méthode d'amélioration continue pouvant être utilisée de façon individuelle ou en équipe, dans le cadre professionnel ou personnel. Faisant appel au bon sens, elle peut-être mise en œuvre aisément par chaque collaborateurs de l'entreprise.

Outre la connaissance de la méthode, des enjeux et facteurs de réussite, cette formation a pour but de démontrer l'aspect pratique et facile de sa mise en œuvre. dans l'entreprise.

La méthode pédagogique est largement participative. Elle repose principalement sur l'étude de cas réels, l'analyse et la mise en place sur des cas concrets de l'entreprise.

Cette formation est destinée à tous les managers et collaborateurs d'une entreprise.

L'efficacité de cette formation peut-être optimisée si l'ensemble d'un service assiste ensemble à cette formation notamment lors de la demi-journée pratique.

Compte-tenu de l'aspect très pratique de cette formation et pour des raisons d'efficacité pédagogique, le nombre de stagiaires est limité à vingt.

Programme

Cette formation de deux jours se déroule sur trois journées, et ce de la façon suivante :

JOUR 1 : 09h00 - 17h00

- Origine et Philosophie
- Principes
- Freins et facteurs de réussite
- Méthode
- Outils
- Kaïzen et vie personnelle
- Exercice pratiques

Moyens et supports pédagogiques

Le tableau ci-dessous fixe les responsabilités :

Responsabilité du Client	Responsabilité de EB Conseil
☞ liste et convocation des stagiaires.	☞ matériels : support de projection (PC), et matériels pour les exercices pratiques.
☞ salle adaptée au nombre de stagiaires.	☞ supports remis aux stagiaires : manuel du stagiaire (copie des transparents agrémentée des explications complémentaires).
☞ matériels : vidéo-projecteur, rétro-projecteur, transparents vierges, paperboard et feutres.	☞ Formulaires : Feuille de présence, Fiche d'évaluation.
☞ eau pour les stagiaires et l'animateur.	
☞ restauration : déjeuner, deux pauses en milieu de matinée et d'après-midi.	

Information des participants

Pour assurer une bonne efficacité de cette formation, le Client s'engage à informer les participants des objectifs et du contenu de la formation.

Les règles d'hygiène et de sécurité applicables sont celles en vigueur au sein de l'entreprise cliente. De plus, les règles disciplinaires et sanctions applicables sont celles définies dans le règlement intérieur de l'entreprise cliente.

Cette information doit impérativement être effectuée par le Client avant le début de la formation.

Complément de formation

Cette formation peut être complétée d'un accompagnement spécifique pour la mise en place des techniques par les responsables souhaitant une assistance.

Ce complément n'est pas inclus dans le tarif de la formation objet de cette convention.

Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un contrat spécifique de conseil et d'accompagnement régi par un tarif journalier et un dimensionnement conjoint de la prestation.

CONDITIONS DE REALISATION

Animation et encadrement

L'animation et l'encadrement de cette formation sont assurés par un Formateur ayant l'expertise des techniques enseignées et l'expérience en terme de management des entreprises.

Conditions financières

Le prix de la prestation et les modalités de règlement sont définis dans la convention

Le montant ne saurait être dépassé, pour autant que le contenu de la formation reste inchangé lors de sa réalisation. Toute demande de modification émanant du Client fera l'objet d'un avenant à cette proposition.

Dates d'intervention & Lieu de réalisation

La formation se déroule dans les locaux du Client. Les dates seront définies conjointement.

CONDITIONS GENERALES

Conditions contractuelles

EB Conseil s'engage à respecter toutes les conditions contenues dans la présente proposition, dans la mesure où les conditions techniques et humaines de travail sont respectées par le Client lors de cette formation.

La responsabilité de EB Conseil ne peut être engagée que lorsque le service rendu au Client s'avère inadéquat par rapport aux objectifs définis et aux engagements pris.

Confidentialité

EB Conseil s'engage à ne pas révéler à des tiers les informations qu'il aura reçues du Client lors de la réalisation de la prestation à moins qu'il n'ait obtenu une autorisation écrite du Bénéficiaire.

Le Client s'engage pour son compte et celui de ses employés à ne pas révéler toute information confidentielle émanant d'EB Conseil, telle que supports de formation, guide méthodologique, progiciel ou modèle de document. A cette fin EB Conseil fera signer un engagement de confidentialité aux stagiaires.